

Adhésion 2025

Association Des Hommes et Des Arbres

Affirmez votre place au sein du collectif Des Hommes et Des Arbres en adhérant à l'association. Les adhésions sont annuelles (de janvier à décembre) et sont ouvertes aux personnes physiques comme aux organismes. Chacun est le bienvenu !

- Si vous êtes porteur ou contributeur d'un projet labellisé Des Hommes et Des Arbres, vous devenez de droit *membre actif* par votre adhésion.
- Dans tous les autres cas, vous devenez *membre soutien*. En cas de labellisation future d'un projet que vous proposeriez, vous deviendrez automatiquement membre actif.
- Vous pouvez également demander le statut de *membre contributeur*, qui rend éligible au comité exécutif, par courrier motivé à presidence@deshommesetdesarbres.org.

1. Transmettez-nous les deux pages suivantes complétées

« formulaire d'adhésion » et « appel de cotisation », préférentiellement par courriel à contact@deshommesetdesarbres.org, sinon par voie postale (adresse en pied de page). Si une facture est nécessaire pour émettre votre paiement, précisez-le nous.

2. Effectuez le règlement du montant de votre cotisation

Par virement bancaire libellé « adhésion 2025 » et le nom de votre structure, aux coordonnées bancaires ci-dessous

Par chèque à l'ordre de « association DHDA »

Par virement ou mandat administratif (sous CHORUS), en nous communiquant le cas échéant le numéro de bon de commande ou d'engagement, l'adresse de facturation et/ou de livraison si différentes de celle de votre siège social.

3. Recevez une attestation de paiement

à réception du règlement de votre cotisation, pour votre comptabilité.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

code Banque 14707 • code Guichet 00020
n° du compte 32621081820 • clé RIB 12

IBAN : FR76 1470 7000 2032 6210 8182 012

Adresse SWIFT (BIC): CCBPFRPPMTZ

Domiciliation NANCY ST JEAN

Association loi 1901 non assujettie à la TVA (art. 293b du CGI)

Formulaire d'adhésion 2025

Association Des Hommes et Des Arbres

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Je soussigné déclare engager pour l'année 2025 l'adhésion à l'association Des Hommes et Des Arbres de l'organisation susmentionnée que je suis habilité à représenter.

La personne désignée officiellement par mon organisation pour la représenter auprès de l'association DHDA, et notamment pour voter en son nom, est :

Nom, Prénom :

Adresse-mail :

Les personnes suivantes seront également destinataires des communications de l'association spécifiques à ses adhérents :

Nom, Prénom :

Adresse-mail :

Nom, Prénom :

Adresse-mail :

Mon organisation règle la cotisation annuelle selon l'appel de cotisation joint. L'adhésion pour l'année civile 2025 deviendra effective à réception du règlement de la cotisation.

Fait à :

Le :

(Nom et qualité du signataire, cachet)

Formulaire à joindre impérativement au règlement de votre cotisation, par courriel à contact@deshommesetdesarbres.org, ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous.

Appel de cotisation 2025 (valant devis)

Association Des Hommes et Des Arbres

Région, Département nombre d'habitants [_____] x 2 / 1 000 = _____ €

Commune, Groupement de communes

Moins de 25 000 habitants	50 €
Entre 25 et 125 000 habitants	125 €
Entre 125 et 250 000 habitants	500 €
Plus de 250 000 habitants	1 500 €

Entreprise, Établissement Public à caractère Industriel ou Commercial

Entreprise sans salarié (free lance, indépendant)	50 €
CA inférieur à 500 000€	100 €
CA entre 500k et 15 M€ = [_____ €] x 2 / 10 000 = _____ €	
CA supérieur à 15M€	3 000 €

"CA" = dernier chiffre d'affaire connu

Association

Budget inférieur à 250 000€	50 €
Budget entre 250k et 5 M€ = [_____ €] x 2 / 10 000 = _____ €	
Budget supérieur à 5M€	1 000 €

"Budget" = dernier total des emplois connu

Parc Naturel Régional 500 €

Ecole, organisme de formation non affilié à une université adhérente 500 €

Pôle, Organisme consulaire, syndicat si statut autre qu'associatif 500 €

Autre établissement public 500 €

Personne physique

montant libre à partir de 1 € _____ €